

Terminologie de la procédure pénale- Anglais/Français

Thème formation : Droit - Expertise

Organisateur : SFT Services

Organisme de formation, déclaration d'activité enregistrée sous le n° **52720196472** auprès du préfet de région Pays de la Loire – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Courriel : formation@sft-services.fr - **Tél. :** +33 02 43 42 79 86

Durée : 7.00 heures (1.00 jours)

Horaires : de 9 h à 12 h 45 et de 13 h 45 à 17 h

Date : vendredi 13 juin 2025

Lieu : 1 - TEAMS - formation en distanciel synchrone

Tarif pour 1 jour de formation (7 heures) : 420 euros TTC (350 euros HT)

Tarif spécial membre SFT : 300 euros TTC (250 euros HT)

Modalités d'accès : Afin de garantir un meilleur traitement des préinscriptions, merci de nous confirmer votre inscription en renvoyant votre convention dûment signée dans un délai de trois jours. Au-delà de ce délai, votre inscription sera annulée et vous devrez procéder à une nouvelle inscription. Les réservations pour une formation ne sont définitives qu'après réception de la convention signée. Celles-ci valident votre accord sur l'objectif, le contenu, la date et le coût de la formation. L'inscription doit être effectuée au plus tard 15 jours avant le début de la prestation. Nous nous engageons à réaliser l'action prévue et à fournir les documents et pièces de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation. Le lieu de la formation en présentiel ou le lien vers la formation en ligne vous sera confirmé ou transmis lors de la convocation.

À qui s'adresse cette formation

- Traducteurs-trices et interprètes appelé-es à effectuer des missions de traduction et d'interprétation judiciaire et traducteurs-trices et interprètes cherchant à améliorer leurs compétences dans le domaine de la traduction juridique.

Prérequis

- Avoir l'anglais comme langue de travail.
- Traduire dans le domaine juridique



Objectifs pédagogiques

- Permettre d'acquérir ou de structurer les connaissances nécessaires pour bien traduire les textes juridiques
- Renforcer les compétences de rédaction dans le domaine juridique

Programme de la formation

Matin 9h-9h30 : Accueil, présentation des apprenants et de la formatrice puis évaluation

9h30-10h45 – Séquence 1 : Les principes du droit pénal – les infractions

- Tour d'horizon des grands principes du droit pénal en anglais et en français

Pause 10 h 45 - 11 h

Matin – suite 11 h - 12 h 45 – Séquence 2 : la classification des infractions

- Présentations des principales infractions en droit anglais et américain
- Comparaison avec le système français et propositions de traduction (exercices)

Pause déjeuner 12 h 45 - 13 h 45

Après-midi 13 h 45 - 15 h 45 – Séquence 3 : Acteurs et phases de la procédure

- Présentation des différents acteurs et phases de la procédure et des documents et actes y relatifs dans les pays de langue anglaise
- Comparaison avec le système français et propositions de traduction (exercices)

Pause 15 h 45 - 16 h

Après-midi suite 16 h - 17 h – Séquence 4 : La décision et les modalités de recours

- Présentation des différents types de décision et modalités de recours dans les pays de langue anglaise
- Comparaison avec le système français, discussions et propositions de traduction (exercices)



Organisation de la formation

Équipe pédagogique

L'organisation et la gestion de cette formation sont assurées par SFT Services dont la responsable pédagogique, s'occupe notamment de la coordination des échanges entre les apprenants et la formatrice en amont de la formation. Un lien pour vous connecter vous sera envoyé environ 48 heures avant le début de chaque session.

Émargement numérique : un lien vous sera également envoyé avant le début de chaque session pour la signature électronique. La responsable pédagogique ou la formatrice, veille à la connexion effective de chaque apprenant. Les supports de cours seront mis à votre disposition sur votre espace personnel extranet dont on vous communiquera l'adresse.

La formatrice : Véronique Anne Sauron

Au bénéfice d'une quadruple formation en droit, traduction, terminologie et TAO, Véronique Anne Sauron enseigne la traduction juridique depuis 2002 à la Faculté de traduction et d'interprétation de Genève et depuis plus récemment dans la licence droit/langues de l'Université de Savoie, à Annecy.

Modalités

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation en distanciel synchrone (en direct avec la formatrice), via la plateforme Teams, suivie sur votre ordinateur à partir d'un support de cours qui sera diffusé lors de la formation et que vous pourrez archiver pour le consulter ensuite à tout moment.
- Un lien pour se connecter à la session, est communiqué à chaque stagiaire 48 heures avant le début de la session.
- Tour de table pour faire connaissance.
- Formation ouverte pour poser tout au long de la journée et la formatrice y répondra soit spontanément, soit dans les temps impartis à cet effet, soit après la formation à tout moment que vous le désirerez.
- Chaque apprenant a également accès à un espace personnel extranet, dans lequel il trouve ses supports de cours, programme et un forum d'échanges.



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Émargement électronique
- Un recueil des besoins et attentes en ligne est proposé aux stagiaires afin de déterminer leurs profils professionnels et mieux répondre à leurs attentes le jour de la formation.
- Un questionnaire en ligne à remplir quelques semaines avant le début de la formation afin de déterminer le niveau des participants.
- Un deuxième questionnaire en ligne soumis aux stagiaires après la formation pour mesurer les connaissances acquises.
- Un questionnaire de suivi à 3 mois est également adressé aux apprenants pour évaluer la mise en pratique des connaissances acquises et l'impact de la formation

Qualité et satisfaction

Chaque stagiaire est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction en ligne, visant à évaluer la qualité de cette formation.

Modalités de certification

À l'issue de la formation, un certificat de réalisation de l'action de formation et une attestation de présence sont remis à chaque stagiaire, sous format PDF, par voie électronique.

Accessibilité :

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentielles, la salle doit être accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avvertir pour que nous puissions nous en assurer. Pour toute question, contactez-nous à formation@sft-services.fr.

Résultats obtenus du 01/01/24 au 31/12/24

Aucune session en 2024

Nouvelle formation

